L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 19 JUILLET 1887.

Le Quatorze Juillet à San Antonio.

La florissante petite ville de San Antonio, Texas, a aussi sa colonie française. Elle se compose d'hommes jouissant de la considération publique; membres utiles, pratiques, d'une communauté active, industrieuse. Nous y comptons quelques vieilles connaissances, et nous pourrions citer là, entr'autres, une femme de lettres, dont les hardis voyages à travers le monde valurent autrefois à Alexandre Dumas des notes précieuses, dont il tira quatre volumes, qui obtinrent, à Paris et partout, un très vif succès. L'intrépide voyageuse a fait halte définitive à San Antonio, où elle s'occupe de l'enseignement de langues vivantes, dont elle s'est rendue maîtresse aux lieux mêmes où celles-ci se parlent et qu'elle a visités en les étudiant.

Parmi ces Français de San Antonio, les uns sont, sans doute, devenus des citoyens Américains, d'autres, dont conservé leur nationalité ; mais tous ont invariablement gardé et le souvenir et l'amour de la mère-patrie. Les souvenirs du Texas, lui-même d'ailleurs, ne leur parlent-ils pas de cette France "que l'on aime toujours", a dit Victor Hugo. N'est-ce point cette terre—d'où partit aussi un grand signal d'indépendance — que le général Lallemant—un rude et vaillant Lorrain—après sa condamnation à mort, au moment de la rentrée des Bourbons, choisit pour y fonder son Champ d'Asile ?

Les Français, établis à San-Antonio, sont en nombre assez restreint; pourtant ils y ont acquis une certaine force, nous dit-on, ne ne permettant pas aux opinions politiques de diviser, de morceler leur groupe. Ils vivent unis, et cette sage union s'affirme mieux encore, chaque fois qu'il s'agit d'honorer la France.

C'est vous dire qu'ils ne pouvaient laisser passer l'Anniversaire du Quatorze Juillet sans le célébrer. Donc, cette année, ainsi que les années précédentes, ils ont été au devoir, comme au plaisir, grâce à un programme très bien entendu.

Le lendemain de la Prise de la Bastille on dansait autour de ses ruines ; on peut bien reprendre le bal à près d'un siècle de distance.

On nous envoie de San Antonio, avec quelques lignes fort aimables, des notes et un journal: le *San Antonio Daily Times*, qui rendent compte de cette solennité. Le tout nous est transmis par un anonyme, qui nous demande, "en notre qualité de Français," de parler de cette célébration.

Nous répondrons d'abord à notre correspondant, en le détrompant: nous n'avons pas l'honneur d'être français. Mais américain, mais louisianais, nous aimons profondément cette France ; tout ce qui la touche nous touche ; notre cœur bat plus vite, chaque fois qu'un succès, qu'une gloire s'ajoutent à sa prestigieuse histoire, dont certaines pages se confondent avec la nôtre.

Nous pouvons donc heureux de céder au désir de notre correspondant et d'écrire qu'une fois de plus la colonie française de San Antonio s'est rangée autour du drapeau tricolore et lui a rendu tout honneur.

C'est au Casino qu'a eu lieu la fete ; et jamais, paraît-il, la charmante salle n'eut plus charmante parure. Parure faite de feuillage, de fleurs, d'écussons, de drapeaux français et américains; qui ressortaient mieux encore, aux lumières d'un opulent éclairage, car s'était surtout une fête de nuit que l'on donnait.

Il va sans dire qu'elle s'est ouverte par *la Marseillaise*, qu'a chantée, d'une voix pleine et chaude, Mme Favre, accompagnée d'un chœur nombreux. Puis est venu le *Chant des Girondins*, qu'a dit avec beaucoup de feu Mme Thavanat, suivie de Mlle Lula Flory et M. Fred. Lahencade, dans des chants divers. C'était encore la musique de Sue cavalerie, exécutant des airs nationaux, que l'assistance entière reprenait souvent.

Après le programme musical, dont nous ne pouvons écrire tous les détails, une succession de tableaux vivants, sur une scène élégante, dressée expressément pour l'occasion. La composition, le groupement de ceux-ci ont été fort remarqués et applaudis, ainsi que les chanteurs et les chanteuses, dont ils étaient précédés. Citons, d'après notre confrère du *San Antonio Daily Times*, le tableau où figuraient la France et l'Amérique, la main dans la main; Mlle Lizzie Surrau représentant la France, et Mme F. Labeurcate, l'Amérique (la Colombie). Avec les couleurs nationales des deux pays, elles s'étaient composé de délicieuses toilettes, que l'on retrouvait, en miniature, dans un véritable bouquet de gentilles fillettes, placées à des plans divers, autour des deux jeunes femmes.

Tout un tableau dont le succès a été des plus brillants.

Partout où il y a des Français, la table—la bonne surtout—est appréciée, chacun sait cela.

Or il est, semble-t-il, à San Antonio, un certain M. J. Loustanau (ce nom ne nous est point inconnu), qui possède à fond le sujet et dont les œuvres, en ce genre, sont fort goutées de tous ceux qui attachent du prix à l'art de la table.

Il avait donc composé un banquet, et sur la vaste table il avait amassé de remarquables ouvrages, très habilement combinés. Mais comme ceux-ci ne se défendaient point, et qu'ils étaient là pour être pris, très vite, en effet, on les a pris. L'attaque était confiée à des assaillants fort décidés, d'ailleurs; ils étaient là trois cents, comme aux Thermopyles—femmes et hommes. Aussi fut-ce tellement a-t-on mis un terme...aux plus belles choses excellentes, disposées là par l'ingénieux étalagiste, M. Loustanau, déjà nommé. Il va sans dire que le menu était arrosé de vins de France; et afin de revenir plus fréquemment à ceux-ci, on a habilement multiplié les toasts ; ce qui prouvait qu'il y avait là, tout à la fois, patriotes et gourmets. On a bu à la France, au Président Grévy; aux Etats-Unis, au Président Cleveland ; à la ville de San Antonio ; au maire Callaghan, aux Dames, à la Presse, à diverses célébrités contemporaines.

Et comme l'orateur du jour, le Dr Jules Braunnagel avait aussi rappelé, dans un chaleureux discours, les belles illustrations mortes: les Washington, les Lafayette, les Rochambeau, les de Grasse, on a toasté également ces illustrations disparues, avec des coupes non moins bien remplies.

Bordeaux, Bourgogne, Champagne pousaient à la gaité, la gaité française etant essentiellement ballerine, la volélité de danser ne pouvait tarder à se manifester ; d'autant mieux qu'il y avait là un bel orchestre pour y inviter. Le jour pointait que l'on dansait encore.

Bref, succès complet, véritable fête de la France, à laquelle ont voulu même participer bien des allemands, écrit notre confrère texien.

Quel progrès réalisé, ô peuples, dont on fait chair à canon, quand toutes ces haines de races pourront ainsi disparaître, et toutes difficultés internationales se régler à la fourchette ! A ces agapes là—agapes de l'avenir peut-être—il n'y aurait plus que la force.... de l'appétit, pour primer le droit.

Plus que des bastions et des armes en sucre, en pâtisserie, et le vin remplaçant le sang ! Sur une nappe on consacrerait la Sainte Alliance des nations. Puisse la civilisation préparer ce dessert à l'Humanité !

Nous n'étions pas de la fête du Quatorze Juillet à San Antonio, mais nous avons fait de notre mieux pour la raconter. Notre correspondant de là-bas nous tiendra compte de l'intention, nous l'espérons ; lui qui nous en parle *de rien et de gusto*.

L. PLACIDE CANONGE.

RÉCEPTION.—Le Louisiana Boat Club et le West End Rowing Club se sont réunis, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, afin d'offrir une réception à des invités comptant des amis dans les deux Sociétés. Cette réception aura lieu après demain jeudi, au Pavillon du West End Rowing Club, après la revue de la flottille du Pontchartrain Regatta Association.

EXCURSION.—La Compagnie du département de Pincendie: Star Hook & Ladder No. 1," a organisé, pour vendredi prochain, 22 juillet, un première grande excursion. Biloxi est le point choisi comme but du voyage. Excellente localité, du reste, et pour les amateurs de de pêche et pour les amateurs de bains d'eau véritablement salée.

Hâtons-nous de dire que Biloxi est, cette saison, très bien fréquenté.

Le train partira de la gare de la rue du Canal à 8 heures du matin.

Prix de l'excursion, $1.

RÉGATES.—Demain, de brillantes régates, données par le Pontchartrain Regatta Association, régates qui seront suivies d'une grande revue de la gracieuse flottille du Club.

La fête aura lieu au West End; elle commencera demain, à 5 heures de l'après-midi, pour reprendre jeudi à la même heure. La recette en est destinée au Fonds du Monument du 14 Septembre.

Admission sur l'amphithéâtre No 2 : 25 cents.

Liste des passagers partis pour le Havre le 16 juillet, par "La Bretagne."

Mme Marie Aimée, Mme M. Aivonet, M. et Mné Alba, M. Ricardo de Arregui, Mme F. R. Andrews, M. D. K. Anselmo, M. et Mme Duret de Brie, Mlle J. Bannon, Mme Bonaux et enfant, Mme R. H. Ball, Mme Z. E. Bruso, M. et Mme Briondo, M. et Mme Bonavita, M. Antonio Bolag, M. et Mme Barbe et deux enfants, M. Armand E. Barolet, M. E. Block, M. Bartolomé, M. Rudolph Bachman, Mme Bohier, Mme Regula Bachman, Mme Henriette Bachman, M. Alfred J. Cammayer, Mlle P. Chapin, Mlle L. Canbage, M. P. Calvet, M. et Mme G. Carpigiani, Mlle Celina Jacquemin, Mme Commander, Mme C. W. Chapin et femme de chambre, M. et Mme F. A. Coffin, M. A. A. Codman, M. Valentine Sans Carta, Mlle L. D. W. Colt, M. et Mme Cauchois, Mlle Chayot, M. Giovanni Commarano, Mlle Raquel Casares, M. Amerigo Corti, Mme L. et Mlle Marian Hare Darrach, M. R. E. Decten, M. et Mme Davys, M. Ferdinand de Celia, Mme H. A. Duval, M. L. Dobos, M. Dockter, M. et Mme Dupuis et enfant, M. Bellicoul Domenica, M. Pedro Duran, Mlle S. Engler, M. Wm Earnest, Mlle A. Earnest, M. P. R. Egan, M. E. Forrestier et enfant, M. V. Fenchère, M. E. Fechère, M. Miguel de Flores, Mlle Maria et Mlle Gowan, M. J. E. Graham, Mlle Jenale M. Goodwin, M. Mme et Mlle Joseph Gemsch, Mme J. C. Harrison, Mme M. T. Hough, M. M. Hutois, M. Hermel, M. Tomas W. Hall, M. George W. Harris, M. W. A. Haugton, M. David Haviland, M. Aug. Renguent, Mme J. W. Johnson, Mlle Minnie Johnson, Mme Félicia Jouve, Mlle M. Kennedy, M. et Mme O. Klunger, M. et Mme James E. Kalby, M. Karlson, Mme Hugo Kautreuita, M. J. L. Lavare, M. et Mme O. Lyman, Mme Lambele et enfant, M. C. Lazard et enfant, M. Le Monnier, M. F. G. Love, M. F. et Mlles Anita et Adriana Lavinia, Mme Lazarus, M. P. M. Lasgier, M. Phil Leber, M. et Mme P. Laguens et enfant, M. Charles de Leyden, Mlle L. Marten, M. John McIntyre, M. Manuel Garcia, et Mme Freeman D. Mackwald, Mme H. de Montigny et enfant, M. David R. McKee, Mlle Meskell, M. Morillon, M. Manuel Garcia, Mlle Masson, M. C. Neha, M. Derindo Nostglia, M. La Verne, W. Noyes, Mme J. O'Donovan, M. Olagaray, M. A. Ordonez, M. Geo Pomeroy, M. et Mme Pilsbury, M. J. P. Pomeroy, M. Paty, M. José Palacio, M. Jean Pierri, M. Carlos Pena, M. E. Pommeaux, M. et Mme S. H. Rowe, Mlle Rowe, M. Rowe, Mme M. W. Ratcliffe, M. et Mme R. Reynolds, Mlle Rumpler, M. J. H. Stebbins, Mme S. S. Sands, deux enfants et bonne, Mlle M Sweeney, Mme D. T. Simpson, M. Samuel Stern, MM. Salvador et Adolfo Saraa, M. W. H. Shepard, M. P. sollier, Mme J. Schlessinger, Dr H. Marion Sims, Dr Tenatre, Mme Tonatre, Mlle M. A. Twohy, M. A. Thommen, jr. Mme Thommen, M. M. Mme et Mlle Thyssebaert, M. Laureano Perez Villasmil, M. Raymond Villa, M. et Mme Charles Wise, C. E. Woolman, M. Wm d. M. et Mme E. R. Williams, M. H. C. Young.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'gale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin-1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans ucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes :

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 138 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886 :

Sur les risques d'incendie.....	$444,790 46
Sur les risques de mer.....	52,169 43
Sur les risques de rivières.....	38,061 04
	$535,020 93
A ajouter: Primes non acquises en 1885.....	104,534 14—$639,555 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes.....	19,883 09
	$659,438 16
A déduire: Pertes sur les risques d'incendie..	$241,492 06
Pertes sur les risques de mer.....	30,195 14
Pertes sur les risques de rivière..	8,793 41
	$280,480 61
Taxes.....	6,305 25
Réassurances.....	21,786 81
Primes remboursées.....	76,598 26
Réfaction.....	81,402 52
Commission.....	3,190 78
Bureau, loyer, appointements, comptes de sauvetage, annonces, loyer, établissements et autres dépenses.....	45,180 76—$514,955 99
	$144,482 17
Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886.. 12,500	
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887..... 12,500 00	
Montant réservé pour pertes non réglées.....	25,000 00
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886..	100,539 42
	$144,482 17

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques.....	23,316 67
Prêts sur nantissement.....	88,882 00
Effets pour primes.....	14,779 04
Billets à recevoir sur demande..	27,958 43
Banc d'Etat.....	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions.....	16,491 84
Biens fonciers.....	1,898 59
Dû par des compagnies d'assurance	2,804 50
Mobilier du bureau, coffre-fort, etc.	2,048 07
Primes en voie de perception.....	116,785 59
En caisse.....	46,467 44
Total de l'actif.....	$401,982 17

—PASSIF.—

Capital.....	250,000 00
Fonds de réserve.....	20,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886.....	100,539 42
Pertes non réglées.....	19,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887.....	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON,
Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire,
No 138 rue Gravier.

Réunie ensemble des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un send dividende semi-annuel de 5 0/0 sur le pital, provenant des profits de la Compagnie ne l'année expirée le 31 décembre 1886, soit claré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

Jeudi—Le LOUIS BARNETT, Secrétaire.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Chas. Welsh à Mlle Annie Leonard.
Samuel Watson à Mlle Mary Ford.
Jaly Bailey à Mlle Mary Young.
Saverio Marino à Mlle Guiseppina Pappe.

Naissances.

Mme Edward B. Belleroue, un garçon.
Mme P. E. Flannery, un garçon.
Mme P. E. Forbusch, jr., un garçon.
Mme David Grace, une fille.
Mme Joseph Boessenmeyer, un garçon.
Mme François Marin, une fille.
Mme Michael Strassel, un garçon.

Décès.

Lucinda Gordon, 86 ans, 330 rue Liberté, côté Sud.
Adam Wagatha, 74 ans, 390 rue Conti.
Salomon Benjamin, 15 ans, 217 rue Kerlerec.
Catherine Whalen, 1 jour, enceignante des rues Tchoupitoulas et Thérèse.
Mme Catherine Caulfil, 65 ans, 79 rue Constance.
Joseph R. Phanellas, 55 ans, 109 rue des Français.
Mme Anna M. Heinrich, 59 ans, 130 rue Madeville.
John Webb, 22 ans, 91 avenue Washington.
Philip A. Schleininger, 4 ans, encoignure des rues Marigny et Villeré.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle Orléans, 101 personnes, dont 4 de fièvres, 1 de diphtérie, 16 de la phthisie pulmonaire, 6 de la maladie de cœur, 4 de la maladie de Bright.

AGES.—Au-dessous d'un an, 23 ; de 1 à 2 ans, 4 ; de 2 à 5 ans, 2; de 5 à 10 ans, 3 ; de 10 à 15 ans, 1 ; de 15 à 20 ans, 6; de 20 à 25 ans, 6 ; de 25 à 30 ans, 8; de 30 à 40 ans, 11 ; de 40 à 50 ans, 14; de 50 à 60 ans, 8, de 60 à 70 ans, 9 ; de 70 à 80 ans, 4; de 80 à 90 ans, 2 ; de 90 à 100 ans, 0; 100 ans et au-dessus, 0.

NATIONALITÉS — Anglais, 0; Français, 2. Allemands, 4; Irlandais, 5; Italiens, 3; Espagnols, 0; Louisianais, 71; Américains [autres que Lorisianais], 14.

Il est mort 54 personnes du sexe masculin, et 47 du sexe féminin.

Il y a eu 20 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 15 certificats de décès.

Proportion des décès (sur la base de 1,000 par an), dans la semaine, 17.38; blancs, 32.97; couleur, 21.64.

Ventes insérites aux bureaux de l'annetateur des aliénations :

Veuve Louise Maréchal à Harrison Rose, deux terrains dans le 5me district, dans l'Iet borné par les rues Lapeyrouse, Madison, Monroe et De Armas, $158.

Succession Anna Marik Martin et als. à Mme F. Hopp, un terrain dans le 4me district, dans l'Iet borné par les rues Roussean, Philip, Sorapuru et St. Thomas ou Fulton, $1100.

Mme Veuve James Graham à Charles M. Hero, un terrain dans le 6me district, dans l'Iet borné par les rues St. Charles, Valence, Cadiz et Carondelet, $300.

Les Heureux 10.—Il existe à la Nouvelle-Orléans, dans le Deuxième District, une charmante petite société, qui n'est pas assez connue et que nous voulons faire connaître. Nous disons petite, à cause du nombre de ses jeunes membres, qui ne dépasse jamais le chiffre de 10 ; mais grande, à cause des relations que les anciens membres, ou vétérans, ont avec la meilleure partie de notre population.

Ils sont, de fondation, dix, pas un de plus, pas de moins, et tous célibataires. Quand l'un d'eux se marie, il entre dans la catégorie des vétérans et est remplacé par une nouvelle recrue tirée de la classe des célibataires.

Tous les ans, ils donnent une fête, un banquet, suivi d'un bal ; à tout cela ne sont admis que les membres actifs et les vétérans ainsi que leurs familles. En dehors de ces deux catégories, pas d'admission possible, à moins de faire partie de la presse. Le club des Heureux Dix a donné, dimanche dernier, sa fete champêtre annuelle au Fort Espagnol, et le banquet ainsi que le bal qui a suivi avaient un entrain tout spécial qui s'explique facilement, quand on sait que, là, tout le monde se connait et qu'il n'y a pas place pour le moindre intrus.

Cette fois, les organisateurs de la fete se sont surpassés. Délicieux banquet, admirablement servi ; menu riche et succulent, par l'illustre Paichoux, qui a fait à cette occasion de véritables prouesses.

Il y avait de quoi satisfaire tous les appétits, tous les goûts, toutes les fantaisies. Comme presque toujours, le banquet a été couronné par des chants dans lesquels se sont fait entendre MM. Anglade, Camors, Alcatar et F. Spitzfaden. Le tout s'est terminé par un bal ravissant et plein d'entrain.

Nous remercions sincèrement les membres du club des "Happy 10" de la gracieuse et toute spéciale invitation qu'ils ont bien voulu nous envoyer.

Voici les noms des officiers du club :
Président, George De Reyna.
Vice président, L. Montégut.
Secrétaire, L. Carrière.
Trésorier, F. Spitzfaden.
Contrôleur, P. Steinernagel.

Encore l'empoisonnement des chiens.—Cette question de l'adoption ou du rejet par le maire de l'ordonnance relative à l'empoisonnement des chiens, passionne en ce moment une certaine partie de la population.

M. Paterno et plusieurs membres du Conseil font de leur mieux pour obtenir la signature de l'ordonnance, tandis que l'hon. N. D. Wallace, président de la Sportmen's Association, s'efforce d'en obtenir le rejet, disant que pour ce moyen on peut non seulement détruire des chiens de valeur et tout à fait inoffensifs ainsi que d'autres animaux domestiques, mais que l'on donne aux agents le moyen de tirer vengeance de telles ou telles personnes en empoisonnant leurs chiens jusque dans leurs cours. Il ajoute que tout autre moyen proposé sera regardé favorablement par lui.

Si malgré le veto du maire l'ordonnance était adoptée et mise en vigueur, l'association demanderait l'émission d'une injonction contre le chef de police, pour lui en interdire la mise à exécution. L'ordonnance est toujours sur le bureau du maire qui n'a encore pris aucune décision.

Vagabondage. — Hier matin, Mme Gertrude Madden, qui habite rue St. Claude No 505, a porté plainte, à la cour du recorder Burthe, contre sa fille Emma, qui refuse de lui obéir et rentre le soir à des heures indues.

Sur le Lac Pontchartrain.—Une pièce d'artifice, placée à l'arrivere du New Camelia par les membres du German Quartette Club, qui comptaient illuminer le quai de Milneburg à leur retour de Manjeville, a pris feu, dimanche soir, alors que le bateau revenant de Covington était encore à cinq milles de Milneburg.

Le bateau ramenait environ 300 excursionistes qui, affolés, se sont précipités sur le pont. Un grand nombre de personnes cependant avaient gardé leur sang-froid et ont rassuré les plus effrayés. C'est grâce à elles que les accidents ont été évités.

Le feu a du reste été éteint par l'équipage en moins de cinq minutes avant même d'avoir causé le plus léger dommage. On n'a eu aucun accident à enregistrer. Seule, une dame a été tellement effrayée qu'elle est restée très souffrante pendant quelques heures.

Le capitaine du New Camelia est d'avis que la pièce d'artifice a été allumée accidentellement par le contact de quelque charbon ou d'une matière combustible quelconque, mais il se refuse à croire que le feu ait été mis par malveillance comme on l'avait prétendu tout d'abord.

Collision.—Hier soir à 5 heures de l'après-midi, alors que le steamboat E. J. Gay venait de quitter son quai au pied de la rue Crossman et remontait le fleuve, il s'est heurté au ferry Hattie dont une partie du ponton a été brisée. Le capitaine Pickles estime le dommage à $500.

Orage.—Hier soir, à 4 heures 15, la foudre a frappé la coupole de la prison de paroisse et a brisé un fil télégraphique qui y était fixé. Un autre fil télégraphique a aussi été rompu.

Chûte. — Hier matin, à 11 h. 30, une servante du nom de Marie Steib, âgée de 20 ans et employée chez M. Hamburg, rue des Magasins No 859, est tombée en arrangeant une moustiquaire et s'est coupée si grièvement aux deux poignets, que l'on a dû appeler la voiture d'ambulance. Les étudiants ont ligaturé les deux poignets, d'où le sang s'échappait abondamment, les artères ayant été coupées.

Noyé.—Hier, à 11 heures du matin, on a trouvé dans le canal Upperline, à son intersection avec la rue Dixième, le corps d'un Allemand du nom de Fred. Hoboid, âgé de 78 ans, que l'on avait aperçu la veille rôdant dans le voisinage en état d'ivresse. Il était employé chez Mme Nonhoff, encoignure Upperline et Jeannette.

Voies de fait.—Le gardien W. E Collier a porté devant le juge Barthe une accusation de voies de fait contre Mme Joseph Taylor, épicière au coin des rues Montégut et North Peters.

Mme Taylor, qui a été mise sous caution en attendant sa comparution, avoue avoir administré, armée d'un nerf de bœuf, une correction à l'agent qui l'avait insultée grossièrement.

Rues et débarcadères. — Au cours du meeting du Comité des Rues et Débarcadères, tenu hier à 1 heure, le Gén. Glynn s'est présenté pour demander la préparation des spécifications nécessaires à la construction immédiate des quais du Northeastern RR., dans le 3me district.

Le Comité a rédigé un rapport favorable relativement à la question du pavage de la rue Montégut avec du gravier Nonette.

Il s'est aussi montré favorable à l'établissement d'un embranchement réunissant la scierie Martin au chemin de fer du Mississippi Valley.

Horrible mort. — Un individu dont on n'a pu reconnaître l'identité et qui s'était endormi dimanche soir sur la voie du Northeastern Railroad a été écrasé par un train.

Le corps a été transporté à la 5me station.

Le mécanicien Ch. A. Saltz et le chauffeur Richard J. Brothers ont été arrêtés et mis sous caution de $1000.

Le mécanicien déclare qu'il a fait son possible pour arrêter le train à temps sans pouvoir y parvenir. L'inconnu a cherché aussi à s'écarter de la voie, mais il s'est aperçu trop tard de l'arrivée du train et il n'a pas pu l'éviter.

—L'Hon. R. B. Pleasants, marshal des Etats-Unis a été mis en possession des fonds nécessaires au paiement des jurés de cette cour de Circuit et de District des Etats-Unis pour le terme de novembre 1886.

Enquête.—Le sous-coroner Stauhope Jones a terminé hier son enquête au sujet du meurtre du Chinois Ah Chung tué le 4 juillet au soir par Charlie Hopeling, cuisinier du restaurant chinois situé rue Pancoucault des rues Royale et Dumaine. L'enquête a établi la culpabilité de Hopeling.

Cour du recorder Davey.—Louisa Perré, larcin cour criminelle sous caution de $250.

Cour Criminelle.—Section B.—James Ford, accusé du meurtre de John Bannister, a été culpabilité ainsi que Edward Cazeaux, accusé de vol.

Nicholas Fry, accusé de port d'armes cachées, a avoué sa culpabilité.

L'enregistrement du jugement confirmé par la Cour Suprême et condamnant Tom Newhouse à vingt ans de travaux forcés pour le meurtre de Geo. Maloney a eu lieu hier.

Paragraphes.—Dimanche matin un nègre du nom de Joseph Fortier a été attaqué au coin des rues St. Louis et Bourbon par un nègre du nom de Cora Williams qui l'a poursuivi et blessé de plusieurs coup de couteau dans le dos. Elle a été arrêtée. On dit qu'elle a obéi à la jalousie.

—Dimanche soir, deux enfants de couleur, Arthur Trother et Buddy Jackson sont noyés dans le fleuve en face de l'exposition.

—Samedi soir, pendant un bal donné chez une négresse du nom de Fanny Hicks à Algor, un nègre a été battu par une bande d'individus qui ont fait irruption dans la maison et se sont enfuis.

—La police a arrêté dimanche sur l'ordre du chef Adams plusieurs enfants qui se baignaient dans les Nouveau et Vieux Bassins.

—Dimanche soir à 4 heures, E. Martin et Auguste Joseph se sont battus à l'intersection du Chemin du Bayou et de la rue Villeré. La second a reçu du premier un coup de brique sur la tête.

—Hier matin, une négresse du nom de Louisa François qui troublait la paix publique au coin des rues Carondelet et St-Joseph a été enfermée à la station centrale.

—Dimanche soir à 10 heures, un nommé Abe Bailey s'est présenté à l'hôpital où a été opéré le pansement d'une blessure qui lui avait été faite à la jambe gauche, au coin des rues Louisa et Rampart, par des individus qui lui avaient lancé un tesson de bouteille.

—La foudre a frappé dimanche une aile de l'asile des orphelins, au coin des rues Prytanée et Clio. Dommages insignifiants.

—Dimanche soir, à 9 h. 30, un nommé Fred. Egan a été arrêté pour voies de fait sur l'accusation de Corinne Phillips, une pensionnaire du No 55 de la rue Sud Basein.

—Un nommé Isaac Snyder, couleur, âgé de 19 ans, qui a été arrêté dimanche soir, à 8 h. 30, au coin des rues Magnolia et Calliope, était recherché pour viol par la police du comté de Pike, Miss.

—Robert Brooks et Robert Smith ont été arrêtés tous deux, dimanche soir, rue Bourgogne, entre Douane et Bienville, pour ivresse et bris de paix.

—M. Louis Avendano, qui était ici le seul propriétaire de l'ancienne maison Avendano Frères, marchands à la commission, s'est retiré des affaires et est retourné en Espagne, sa patrie.

M. Avendano a fait cession à M. Ch. Maduel qui était employé dans la maison depuis deux ans.

—Hier matin, à 10 heures 30, un nommé John Griffin, âgé de 28 ans et habitant au coin des rues Girod et Peters, passait au coin des rues de Chartres et du Canal lorsqu'il a été pris d'une indisposition subite et est tombé sans connaissance. Il a été transporté à l'hôpital. On suppose que la chaleur a été la cause de cette indisposition.

—A propos du refus d'un agent de la police Farrell, de prêter son concours aux agents de la ville pour arrêter des enfants qui se baignaient dans le Nouveau Bassin, dimanche soir, le chef de la police a adressé au maire la plainte portée par les officiers McDonal et Bills contre le dit agent. Le Col. N. Boylan, un des chefs de la police Farrell & Boylan, a déclaré que la conduite de cet agent était de rester dans le quartier à la sulveillance duquel il était préposé et qu'en poursuivant des enfants que l'on n'avait aucune chance d'attraper il aurait manqué à son devoir. Le Col. Boylan a du reste donné à ces agents l'ordre de venir en aide aux agents de la ville dans toutes les circonstances, graves ou non, pour lesquelles ceux-ci auraient besoin de quelque efficacité, mais non pour des motifs aussi futiles.

—Le Commissaire des Etats-Unis a renvoyé à aujourd'hui, vu l'absence des principaux témoins, l'affaire de John Robinson accusé de voies de fait sur une nommée Emma Hill, emisinière à bord du steamship Wanderer.

—Le *writ* d'habeas corpus demandé par R. E. May accusé d'avoir violé la loi de la loterie a été rejeté et Pinculpé a été remis entre les mains du shérif Criminel.

Chas. Schnander, violation de la loi de dimanche $100 d'amende ou 10 jours de prison.

—J. Weidig, voies le fait $10 ou 5 jours.

ROYAL BAKING POWDER

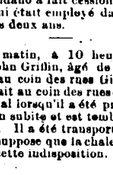

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'économie. Son emploi est bien préférable que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, inscrites sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue exclusivement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street. New York.

En gros par SCHMIDT & KOGLER.

12oct. 86 1 an. mar ven. sam.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Lauer.—Le général Boulanger. Le Cabinet français.

Paris, 18 juillet—M. Lauer, membre de la Chambre des députés, a qui le général Boulanger a confié la lettre qui a causé tant de bruit depuis ces derniers deux ou trois jours, est le même personnage qui se rendit à Berlin à l'époque où M. Schnaebele fut arrêté par la police allemande sur la frontière et qui s'intéressa au prisonnier.

Un grand nombre de personnes sont convaincues que le général Boulanger savait que la lettre serait publiée. Le Cabinet est divisé au sujet de l'opportunité de prendre officiellement en considération la dite lettre.

Le général Ferron, ministre de la guerre, maintient que la lettre étant une communication privée, aucune action n'est possible contre le général Boulanger.

M. Rouvier, premier ministre, est d'un avis contraire, et désire mander le général Boulanger pour expliquer la lettre.

On rapporte que le député Laisant a reçu du général Boulanger une lettre semblable à celle qu'a publiée M. Lauer, mais il refuse d'en divulguer le contenu.

Le général Boulanger a blamé M. Lauer d'avoir publié cette lettre.

Chambre des Députés française.

Paris, 18 juillet—La Chambre des Députés a adopté aujourd'hui le bill relatif aux impôts directs.

Le prince Jérôme Napoléon.

Paris, 18 juillet—Le prince Jérôme Napoléon est sur le point de publier un livre intitulé "Napoléon Ier et ses détracteurs."

Ce sera un exposé complet des idées napoléoniennes.

Le Temps.—Le Voltaire et autres journaux français.

Paris, 18 juillet—Le Temps, le Voltaire et autres journaux français considerent l'échec de la mission de Sir H. D. Wolffe comme une victoire pour la diplomatie française.

Les mêmes feuilles ajoutent que le Sultan attendait le résultat de la Fête nationale française, avant de refuser de ratifier la Convention égyptienne.

Le steamer "La Normandie."

Havre, 18 juillet—Le steamer "La Normandie" est arrivé de New York.

Rente française.

Paris, 18 juillet—Le trois pour cent est coté à 81 francs 12 1/2 centimes.

Les résidents allemands de la France.

Berlin, 17 juillet—L'excitation contre la France n'est un peu apaisée depuis la célébration de la fête nationale française, qui s'est terminée sans aucune démonstration anti-allemande. Les journaux allemands, en rendant compte de cette journée, disent qu'une manifestation populaire n'a été empêchée que par la présence de troupes considérables, échelonnées sur toute la route que devaient prendre le Président Grévy et ses ministres, pour se rendre à la revue de Longchamps.

Le comte Von Munster demande aussi à M. Flourens si le gouvernement français est impuissant à contrôler l'organe des boulangistes—La Défense Nationale—qui vient de déclarer, dans un de ses récents numéros, que les fonctionnaires allemands, actuellement en France, sont des espions, que le nid général de ces reptiles se trouve à l'ambassade allemande, et que le comte Von Munster, lui-même, est le chef de cet espionnage.

M. Flourens a fait une promesse verbale d'intervenir et d'user de tout le pouvoir du gouvernement pour empêcher tout acte de violence contre les sujets allemands résidant en France.

Depuis la lettre de l'ambassadeur au ministre français, les consuls allemands, de Bordeaux et de Rouen, ont fait savoir que plusieurs attaques avaient été faites dans